

Avis public

Réserve nationale de faune de Chignecto, Nouvelle-Écosse : Entretien courant des lignes de transport à haute tension L5548 et L6551

– Période de consultation publique

26 novembre, 2019 – La Service canadien de la faune doit déterminer si le projet proposé, **Réserve nationale de faune de Chignecto, Nouvelle-Écosse : Entretien courant des lignes de transport à haute tension L5548 et L6551**, situé à La réserve nationale de faune de Chignecto est susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement.

Afin de contribuer à une prise de détermination éclairée, La Service canadien de la faune invite(s) le public à formuler des commentaires sur cette détermination. Tous les commentaires reçus seront considérés comme publics [et pourraient être publiés en ligne]. Pour de plus amples renseignements, les personnes sont invitées à consulter l'avis sur la protection des renseignements personnels <https://iaac-aeic.gc.ca/050/evaluations/document/80255?culture=en-CA> sur le site Web du Registre.

Les commentaires écrits peuvent être présentés **d'ici le 26 décembre, 2019** à :

Andrew Kennedy – Coordonnateur des aires protégées
17 ruelle Waterfowl, Sackville NB E4L 1G6
(506)-364-5077
andrew.kennedy@canada.ca

Le projet

Nova Scotia Power Incorporated propose d'entreprendre des travaux d'entretien courant et de réparation de l'infrastructure de transport d'électricité existante située dans les limites de la réserve nationale de faune de Chignecto sur une période de cinq ans.

Deux lignes de transport d'électricité à haute tension exploitées par Nova Scotia Power Incorporated se situent dans les limites de la réserve nationale de faune. Les deux lignes de transport et les emprises qui s'y rattachent sont antérieures à la création de la réserve nationale de faune.

Le projet comprend l'entretien, la réparation ou le remplacement des poteaux en acier et en bois, le remplacement des traverses et de la charpente, le remplacement des conducteurs et des isolateurs, la réparation des billes d'ancrage et le remplacement des haubans. Ces activités d'entretien ont lieu lorsque l'usure de l'équipement l'exige ou lorsqu'un remplacement est prévu. Elles peuvent être effectuées à l'aide d'une excavatrice, d'une grue, d'un camion nacelle, d'un véhicule de transport chenillé, d'un VTT et d'un camion d'une demi-tonne.